

# Musitel 70 - 72 - 74

## Installation rapide

### “Point to Multipoint”

#### Raccordement:

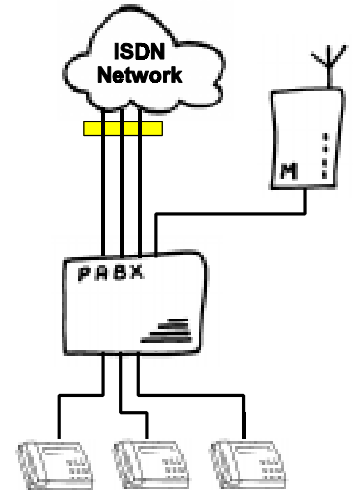
Utilisation du port NT du Musitel, connexion sur port trunk (TE BRI) du central téléphonique. Central avec numérotation MSN.

*Cette configuration est utilisée dans la plupart des installations d'une capacité de 20 à 40 extensions offrant la sélection directe.*

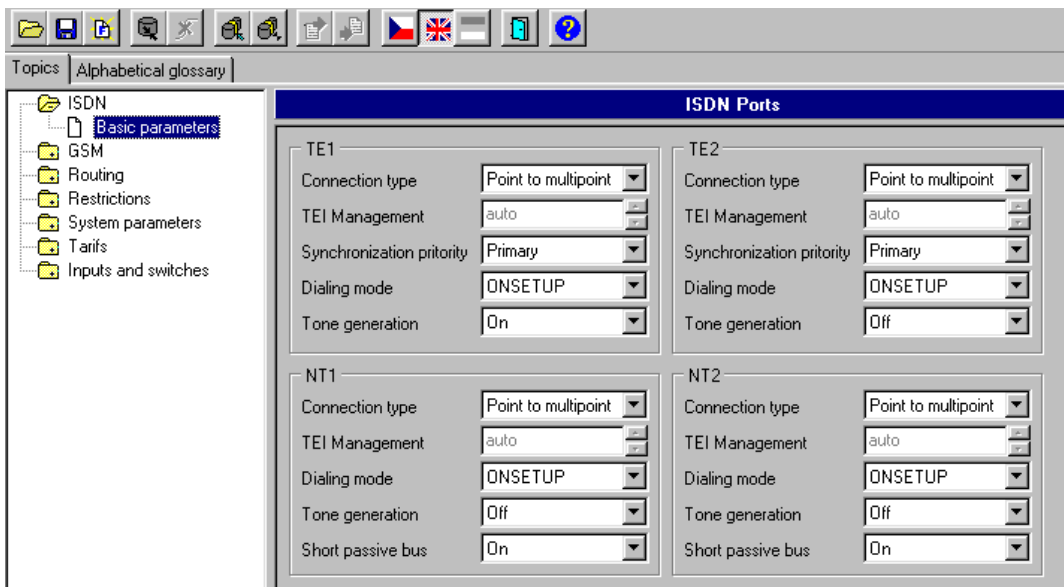
*Elle sera utilisée même si le central téléphonique a été configuré en “point to point”. Dans les faits, Belgacom envoie un numéro MSN complet mais le central n'exploite que les 2 ou 3 derniers chiffres.*

#### 3 cas,

- 2 cartes SIM d'un même provider,
- 2 cartes SIM de providers différents, appels sortants de préférence par le provider correspondant, si carte occupée utiliser l'autre carte SIM.
- 2 cartes SIM de providers différents, appels sortants par provider correspondant au n° appelé, si carte occupée, interdire de sortir par l'autre carte SIM.

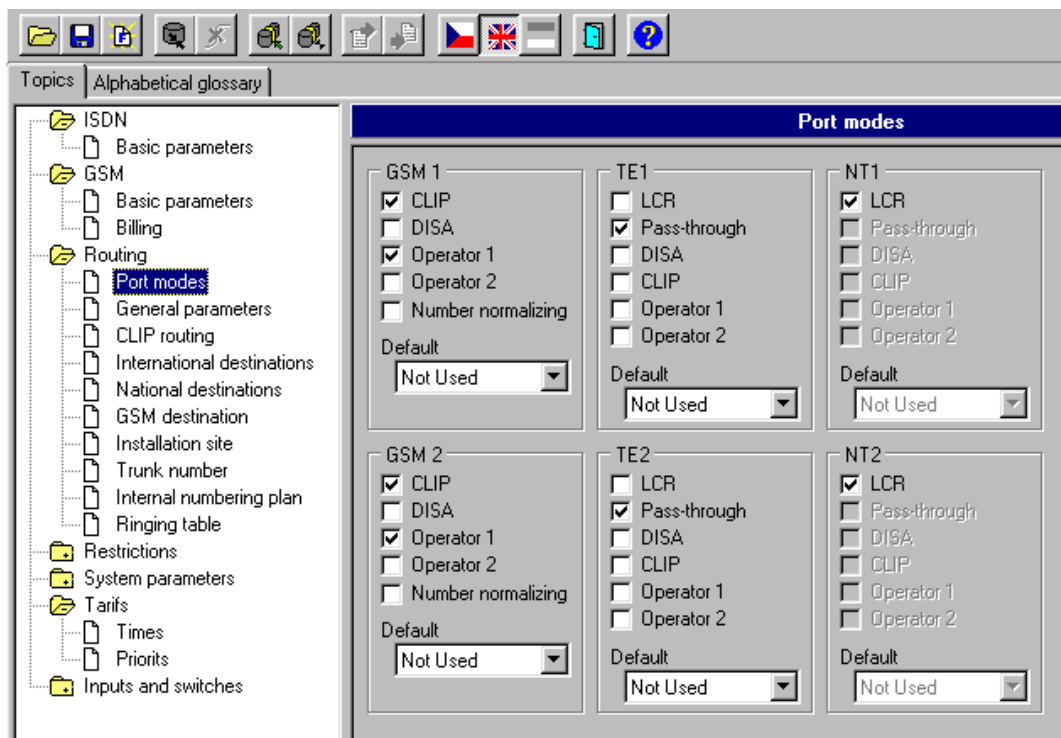
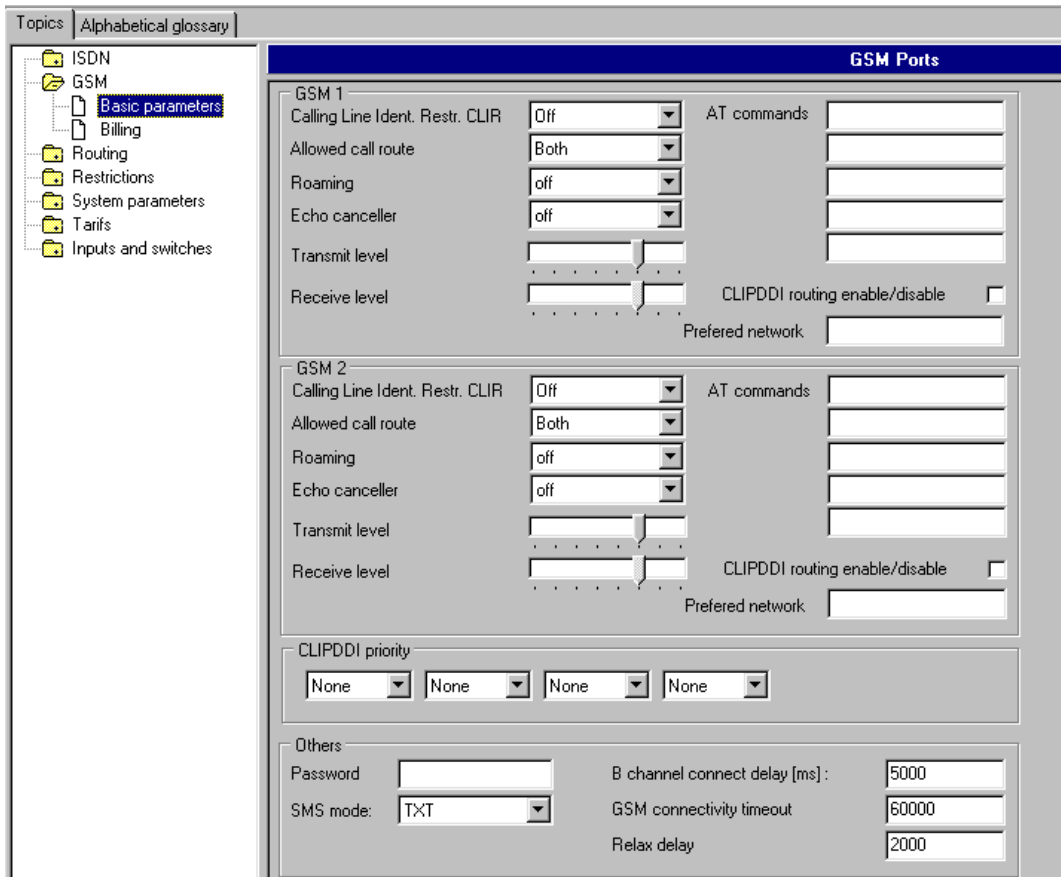


#### Programmation:



Seul les paramètres des ports NT1, NT2 sont utilisés.

Dialing mode: ONSETUP, si problèmes de numérotation des appels entrants tester ENBLOCK

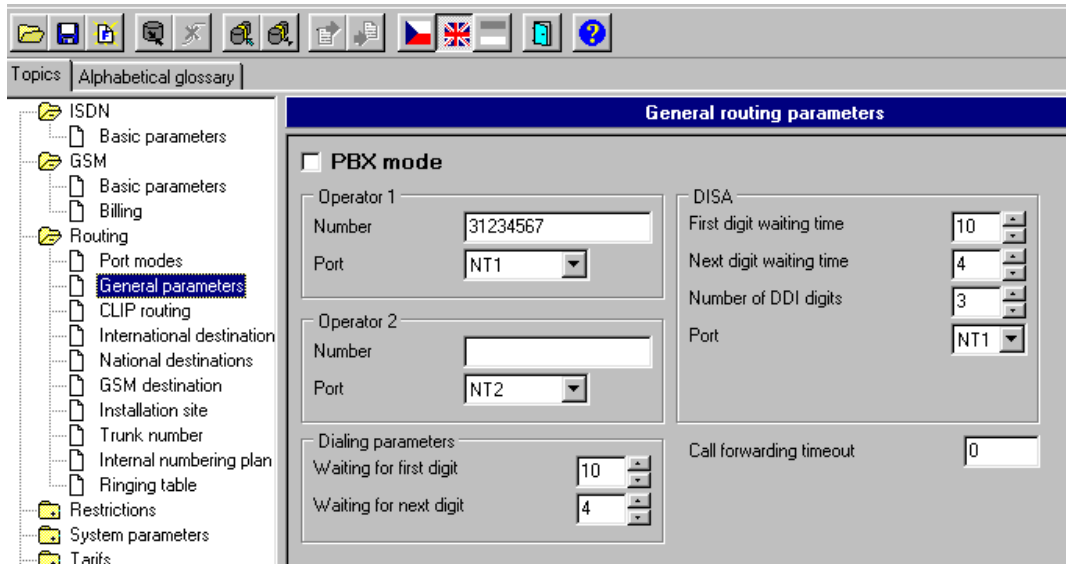


Appels sortants : suivant LCR du Musitel (voir a, b, c).

Appels entrants : - autorisé,

- utilisation du CLIP routing,

- si pas de CLIP connu - transfert vers l'opérateur n° 1



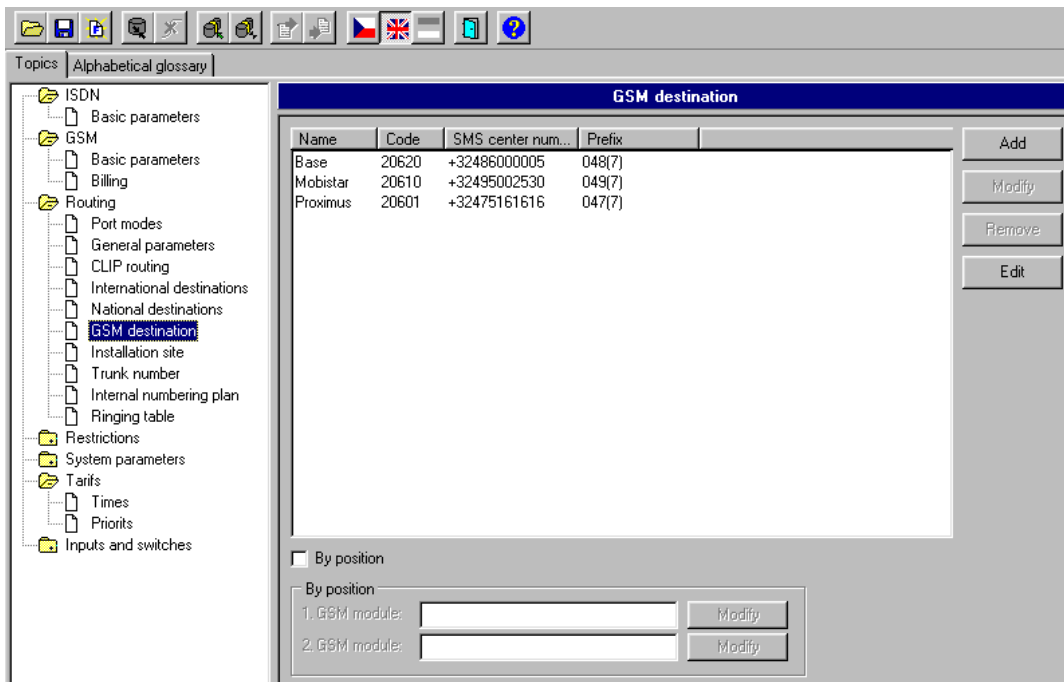
Introduire le n° MSN qui doit être appelé.

**Remarque:**

Le n° MSN est introduit sans le 0. Par ex. pour le "03-123.45.67" à Anvers il faut écrire "31234567". Un autre n° MSN peut être utilisé mais il faut le déclarer au central téléphonique ou aux postes de téléphone qui sont connectés aux ports NT1 et NT2. Par ex: n° 111.

**Exemple:**

Pour le poste téléphonique (ou le central téléphonique) MSN 1 sera 021234567 et MSN 2 sera 111. "02-123.45.67" étant le numéro MSN de la ligne Belgacom et MSN "111" le poste opérateur pour le Musitel. Ainsi il sera possible de distinguer les appels provenant du Musitel (GSM) des appels ISDN.

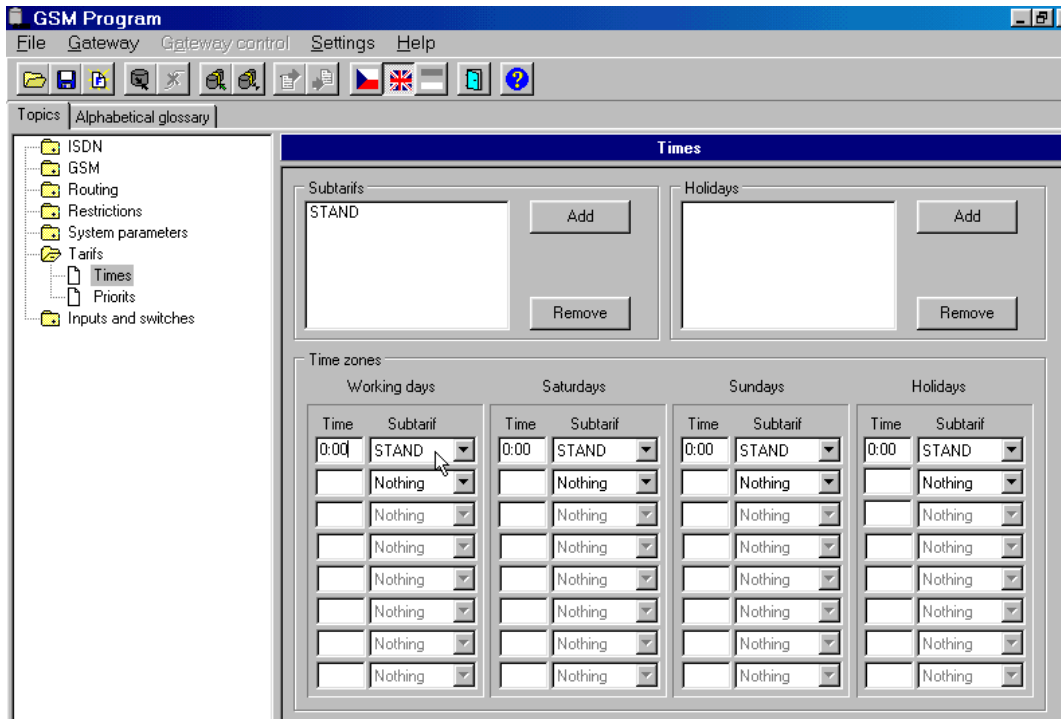


Introduire les données des trois opérateurs Belges afin que les cartes SIM soient reconnues automatiquement.

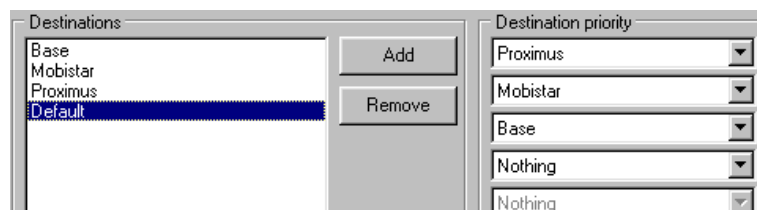
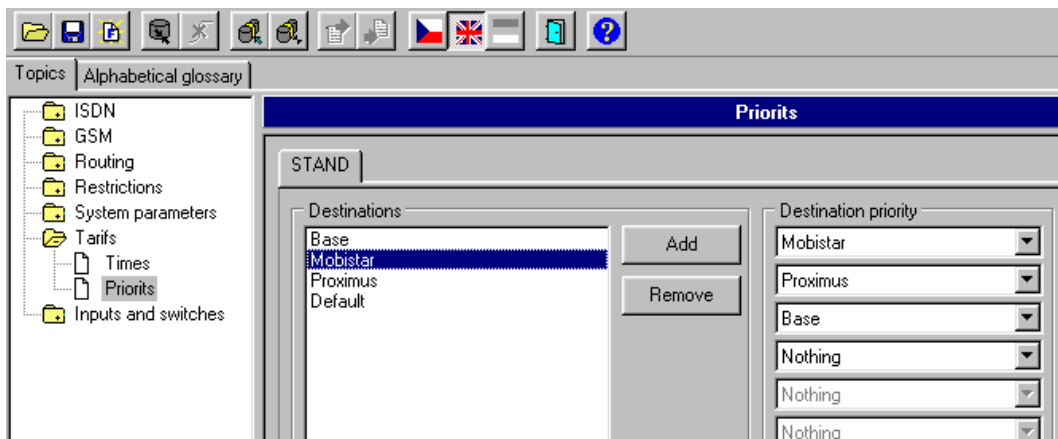
La position "By Position" sera choisie et complété si l'on utilise deux cartes SIM d'un même opérateur et que l'on souhaite, par exemple, mettre à charge de la carte SIM n° 1 les appels nationaux et à charge de la carte SIM n° 2 les appels internationaux.

Autre exemple : (2 cartes SIM Mobistar) Cartes SIM n°1 tous les appels vers Mobistar et carte SIM n° 2 appels vers d'autres providers.

- a) 2 cartes SIM d'un même provider.
- b) 2 cartes SIM de providers différents,  
 appels sortants de préférence par le provider correspondant,  
 si carte occupée utiliser l'autre carte SIM.



Créer un "Subtarifs" STAND (standard).  
 Ne pas compléter les grilles horaires "Time zones" si les priorités ne sont pas dépendantes des horaires.



Exemple: carte SIM1 = Mobistar et carte SIM2 = Proximus

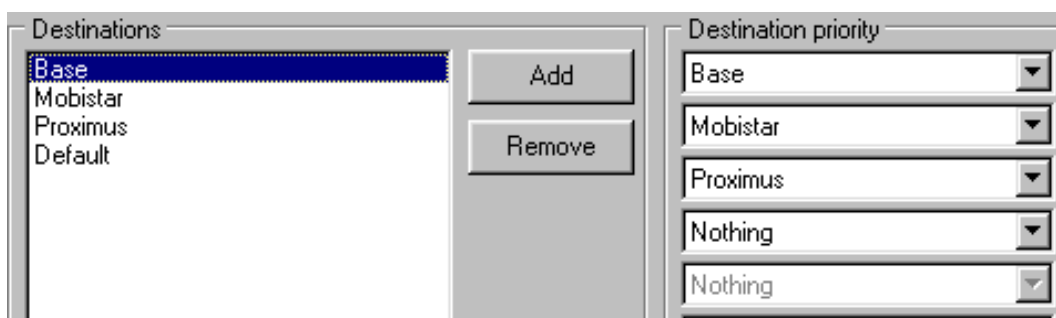
La carte SIM 1 - Mobistar, transmettra en priorité les appels pour les abonnés Mobistar, puis les appels pour Proximus si la carte SIM 2 (par ex. Proximus) est occupée, ainsi que les appels pour Base.

Les préfixes des différents opérateurs sont encodés à la page "Routing > GSM destination > Prefix"

La destination "Default" transmettra les appels n'appartenant pas aux opérateurs qui sont encodés à la page "Routing > GSM destination". Par exemple: les appels pour l'étranger, 0800, etc...

Exemple: Carte Mobistar et Proximus :

Pour Base, on choisira la préférence Base, puis Mobistar et si Mobistar est occupé : Proximus, etc...

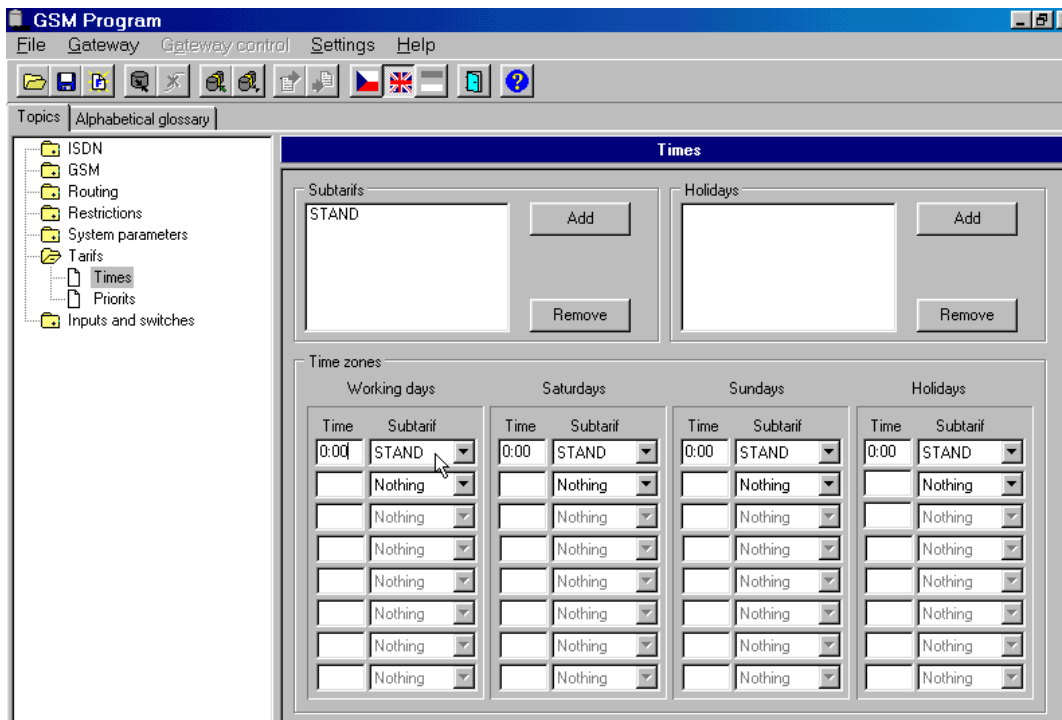


Ainsi, si plus-tard, une carte Base est introduite dans le Musitel 72 il s'adaptera automatiquement en fonction de la configuration nouvelle.

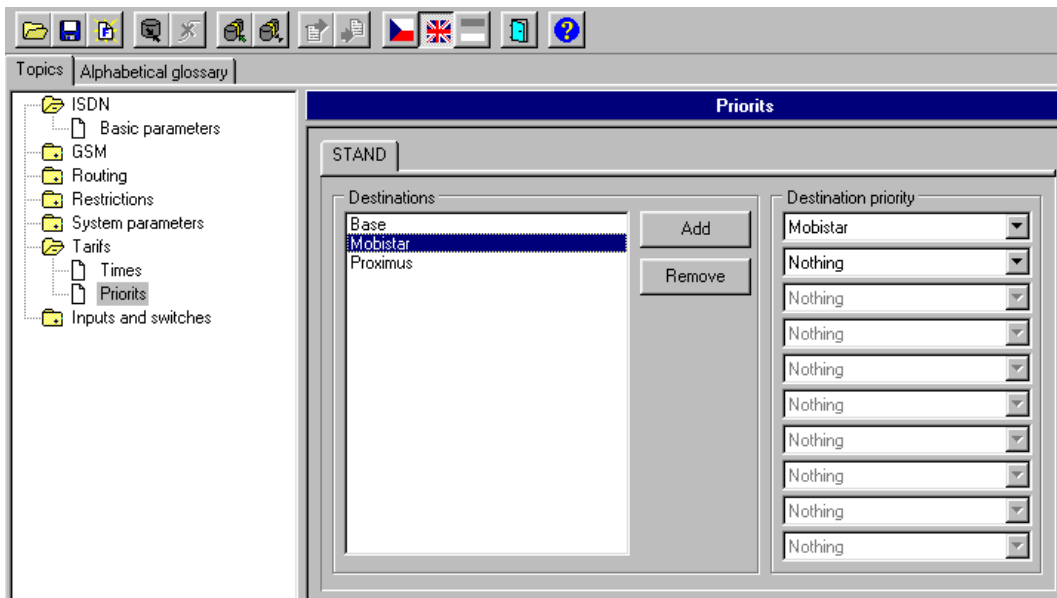
Il est judicieux d'introduire la priorité pour les 3 opérateurs nationaux. Ainsi en cas de changement de carte SIM par celle d'un autre opérateur, les priorités seront automatiquement adaptées.

Ex. Destination Mobistar : Mobistar, Proximus, Base. Nothing,  
Destination Proximus : Proximus, Mobistar, Base. Nothing,  
Destination Base : Base, Mobistar, Proximus. Nothing,  
Destination Default (autres) : Proximus, Mobistar, Base. Nothing,

c) **2 cartes SIM de providers différents,**  
**appels sortants par provider correspondant au n° appelé,**  
**si carte occupée, interdire de sortir par l'autre carte SIM.**



Créer un “Subtarifs” STAND (standard).  
 Ne pas compléter les grilles horaires “Time zones” si les priorités ne sont pas dépendantes des horaires.



Pour chaque provider, autoriser uniquement les n° appartenant à ce provider.

Les préfixes des différents opérateurs sont encodés à la page “Routing › GSM destination › Prefix”

La combinaison des exemples b et c est parfaitement possible.